

que pour tous les grands travaux publics qui ont été faits par les gouvernements pour ouvrir le Nord-Ouest à la civilisation ? Et, en dépit de tout cela, que veut faire aujourd'hui l'honorable député de Simcoe ? Qu'entreprend-t-il ? Il entreprend de priver la population de la province de Québec de sa juste part dans ce grand héritage à l'achat duquel, à la colonisation duquel, elle a si largement contribué.

Voilà, M. l'Orateur, l'entreprise injuste de l'honorable député à l'égard de la province de Québec, bien que sans nous, je n'hésite pas à le dire, sans nous, pas de Nord-Ouest, pas de Pacifique canadien, pas de colonisation dans l'ouest, et cette vaste contrée serait encore à l'état sauvage. Si la Confédération est en possession aujourd'hui de ces riches domaines, elle le doit à l'élément français que l'honorable député combat avec tant de vigueur.

Je ne comprends pas qu'on puisse exiger que nous soyons en même temps de loyaux sujets de Sa Majesté et que nous soyons déloyaux à l'égard de notre langue maternelle. Nous devons la défendre de toutes nos forces ; c'est notre droit, c'est notre devoir. Et je dis que l'homme qui renonce à sa langue maternelle volontairement, n'est pas un bon citoyen. C'est un homme dont la loyauté ne serait pas à toute épreuve, comme doit l'être celle des sujets de Sa Majesté.

L'honorable député de Simcoe n'a pas toujours eu les mêmes raisonnements à l'égard des minorités. Tout le monde se rappelle l'attitude prise par les honorables députés de Simcoe-nord, de Bruce-nord (M. McNeill), ainsi que par plusieurs autres députés qui les suivirent lorsque, devant cette chambre, on a débattu la résolution pour demander l'établissement du *home-rule*, en Irlande. Tout le monde sait qu'à cette époque, ces messieurs faisaient des objections à cette résolution, en disant que nous allions sacrifier la minorité protestante, en Irlande, et la mettre à la merci de la majorité catholique. Telles étaient les objections de ces honorables messieurs. Ces honorables députés ont-ils deux poids et deux mesures ? L'une pour les catholiques, l'autre pour leurs co-religionnaires, les protestants ?

M. l'Orateur, je me hâte de conclure. Je sais que la chambre est anxieuse de mettre fin à ce débat ; mais j'ai été surpris des observations qu'ont faites quelques-uns de mes collègues de langue anglaise, et je ne puis les passer sous silence. On a admis que l'honorable ministre des travaux publics (sir Hector Langevin) avait été modéré quant à ses expressions dans son discours sur la présente question, mais on a prétendu qu'il avait été trop vif dans son débit. Je ne conçois pas que ces honorables députés puissent faire un reproche à l'honorable ministre des travaux publics, d'avoir témoigné d'un peu de vivacité dans son discours ; lui, l'un des pères de la Confédération, lui, le successeur de l'illustre homme d'Etat, sir Georges Etienne Cartier. Je crois qu'il eût manqué à son devoir, s'il n'eût pas témoigné d'un peu d'indignation à l'égard de la résolution de l'honorable député de Simcoe-nord. Dans tous les cas, ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Il est à ma connaissance que plusieurs de mes collègues anglais,—et je ne leur en fais pas un reproche,—pour des intérêts bien moins graves que ceux qui se discutent maintenant, ont montré beaucoup plus de vivacité dans leur langage, que l'honorable ministre des travaux publics.

M. l'Orateur, mes compatriotes, les Canadiens-Français de la province de Québec, sauront sans doute gré à certains honorables députés de cette chambre,—je puis dire de la grande majorité des membres de cette chambre,—de la sympathie qui a été témoignée à notre nationalité, dans le cours de ce débat, du respect qu'on a montré pour les droits des minorités et de la ferme détermination que l'on a témoignée de les défendre en toute circonstance. Au rang de ces hommes distingués qui sont venus généreusement à l'appui du gouvernement pour lui faciliter la tâche et l'aider à nous rendre justice, je dois mentionner l'honorable député de Durham-ouest (M. Blake) et je regrette qu'encore, ce soir, à cause de sa grande libéralité à notre égard, on ait jugé à propos de l'attaquer avec une certaine violence.

Quelques VOIX : Ecoutez ! Ecoutez !

M. DUPONT : M. l'Orateur, le discours de l'honorable député de Durham-ouest, ainsi que les autres discours prononcés pour la défense de notre cause, demeureront dans le domaine de l'histoire ; ils serviront de leçons à nos successeurs dans cette chambre et à notre postérité ; ils sont basés sur la raison, sur la justice et ils indiquent la véritable position qui doit être faite aux minorités dans n'importe quel pays. M. l'Orateur, on dirait que dans la famille de l'honorable député de Durham-ouest,—je dois lui rendre ce témoignage, et tous savent cependant qu'il n'est pas mon ami politique, je n'ai pas généralement appuyé sa politique, lorsqu'il était chef de parti dans cette chambre,—on dirait, dis-je, que sur les questions de droit, sur les grandes questions de justice, l'honorable député a démontré que le *fair play* britannique était pour ainsi dire incarné dans la famille des Blake.

Je crois que tout bon citoyen, tout homme ami de son pays, doit être effrayé des conclusions auxquelles est arrivé l'honorable député de Durham-ouest. Il a conclu son raisonnement par ces paroles expressives : si on ne fait pas droit aux minorités, si on allume dans ce pays une guerre de race, une guerre de religion, il n'y aura pour nous ni prospérité ni progrès possibles. Je ne sais, M. l'Orateur, ce qui doit nous effrayer le plus, ou de cette conclusion redoutable, ou de l'inévitable de cette conclusion. Si la politique de l'honorable député de Simcoe-nord vient à prévaloir, je crois que la conclusion de l'honorable député de Durham-ouest est inévitable. Je crois que tout patriote qui aime son pays, à quelque nationalité qu'il appartienne, doit faire des efforts surhumains pour éloigner la nation de la voie de la discorde dans laquelle veulent l'engager l'honorable député de Simcoe-nord et ses amis. Je crois que tout homme public,—et il me paraît qu'on veut le faire, car l'honorable député de Northumberland (M. Mitchell) tout belliqueux qu'il soit, a parlé avec une modération et une sagesse qui lui font honneur et qui n'ont étonné personne ; il est venu lui aussi à l'appui du gouvernement pour l'aider à régler cette question difficile—tous les hommes publics doivent travailler de concert et avec toute l'énergie possible pour sortir de la voie de la discorde où nous sommes entrés, et pour en éloigner la nation comme d'un nid de vipères.

M. l'Orateur, avec ces quelques remarques, je termine en remerciant cordialement la chambre d'avoir bien voulu me prêter son attention.